Parc naturel
Burdinale
Mehaigne

Parc naturel Burdinale - Mehaigne

Programme d'actions 2023

2023

PROGRAMME D'ACTIONS 2023

INTRODUCTION 3

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS PHARES 4

ORGANISATION GENERALE 5

Extension des limites du PArc naturel 5

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL 6

Gestion des sites naturels 6

Ligneux champëtres, développer le maillage vert 7

Jardin des insectes de fallais 8

AXE 2 PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 9

Adoption de la charte paysagere 9

AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE 10

Réduction des insecticide – mise en place d'un GAA 10

Projet d'alimentation durable dans les écoles 11

AXES TRANSVERSAUX COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION 11

Un rucher collectif 12

Une expo loup 13

LE PROGRAMME D'ACTIONS COMPLET : TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ACTIONS 2023 14

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 29

PLAN DE GESTION DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE : TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION 30

INTRODUCTION

La crise de la COVID19 est enfin derrière nous et nous pouvons à nouveau repenser nos activités sans contraintes sanitaires. Nous aurons certainement des contraintes budgétaires importantes puisqu'on nous annonce une crise longue. Cependant nous nous voulons optimistes et, tout en restant réalistes, nous avons programmé de belles actions pour 2023, dans tous nos domaines de prédilection, nature, sensibilisation du public, agriculture durable, paysage,... Dès lors les présenter toutes aurait été long et fastidieux, nous avons donc préféré en mettre certaines en lumière dans les premières pages de ce rapport et prendre le temps de les décrire un peu plus. Il ne s'agit pas forcément des actions qui nous prendrons le plus de temps, mais ce sont des actions qui devraient être un peu emblématique de cette année qui se profile. Soit des actions « uniques » particulière à cette année, soit des actions plus longues qui seront entamés ou au contraire finalisées en 2023. Il s'agit donc là d'une toute petite part des actions et activités menées par l'équipe du parc naturel et ses partenaires. Une liste plus exhaustive des actions projetées est reprise dans le tableau de la page 15 à la page 37. Ce tableau présente à la fois les actions récurrentes que nous menons déjà depuis plusieurs années (voir plusieurs dizaines d'années pour certaines...) et que nous comptons bien encore mener les années suivantes, et dans une deuxième colonne les actions un peu plus spécifiques à 2023. Ces actions seront soit menées une seule fois en 2023, soit entamées en 2023 et pour certaines d'entre-elles il s'agit d'action qui ont déjà été menées mais qui n'ont pas forcément vocation à perdurer dans le temps. Au total, ce sont des centaines d'actions qui sont prévus pour 2023 et plusieurs dizaines de projets... Tout un programme présenté dans ce document !

2023

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS PHARES

ORGANISATION GENERALE 5

Extension des limites du PArc naturel 5

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL 6

Gestion des sites naturels 6

Ligneux champëtres, développer le maillage vert 7

Jardin des insectes de fallais 8

AXE 2 PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 9

Adoption de la charte paysagere 9

AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE 10

Réduction des insecticide – mise en place d'un GAA 10

Projet d'alimentation durable dans les écoles 11

AXES TRANSVERSAUX COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION 11

Un rucher collectif 12

Une expo loup 13

EXTENSION DES LIMITES DU PARC NATUREL

L'extension des limites du Parc naturel à l'entièreté des quatre communes qui le compose est régulièrement ré-évoqué depuis plus de dix ans. La demande de Villers-le-Bouillet d'intégrer le Parc naturel à relancer une nouvelle fois le débat avant la crise COVID.

En septembre 2022, le Conseil communal de Wanze a officiellement demandé l'intégration de toute sa commune dans le Parc naturel, rejoignant ainsi les demandes des communes de Braives et de Héron (la commune de Burdinne est déjà entièrement dans le Parc naturel).

Ce positionnement fait, le Pouvoir organisateur va pouvoir informer le gouvernement wallon de ces demandes, demander l'avis des quatre communes du Parc naturel sur ces demandes et consulter la Commission de gestion du Parc naturel.

Suite à ces consultations et demande d'avis, le pouvoir organisateur prendra une décision sur les nouvelles limites et aura six mois maximum pour élaborer un projet motivé de modification des limites. Ce projet sera notifié au Gouvernement wallon et aux communes du Parc naturel. Les communes auront alors deux mois pour émettre un avis.

La rédaction de ce projet de modification des limites sera un des gros chantiers de 2023 du Parc naturel. Si on peut espérer que les premières étapes se déroulent relativement vite et que ce dossier soit finalisé et notifié aux communes et au Gouvernement Wallon dans le courant de 2023, une dernière étape pourra prendre du temps.

En effet, la modification de limites d'un parc naturel est soumise aux dispositions du Livre Ier du Code de l'Environnement relatives aux modalités de participation du public en matière d'environnement, ainsi qu'au système d'évaluation des incidences sur l'environnement organisé par le chapitre 2 de la partie V du Livre Ier du Code de l'Environnement ». Si la rédaction du RIE en lui-même n'est pas forcément ce qui prend le plus de temps, la détermination du contenu du RIE qui est à la charge du gouvernement wallon peut prendre un certain temps (presqu'un an pour la demande de RIE de la charte paysagère).

En 2023, le Parc naturel aura donc un travail conséquent pour monter le dossier de modification des limites, mais il est impossible de dire où en sera vraiment le processus d'agrandissement à la fin de l'année 2023…

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7 -21 – 32	16-51-77
Contribution(s) secondaire(s)	7	17

GESTION DES SITES NATURELS

Depuis de nombreuses années, le Parc naturel gère plusieurs sites naturels et semi-naturels sur le territoire. Il est temps de faire le point et de redéfinir des objectifs de gestion et d'aménagement pour ces différents sites.

L'objectif premier est bien entendu d'améliorer les sites du point de vue de l'accueil de la biodiversité. Nous tiendrons compte des habitats naturels et des espèces présentes et à préserver. Dans cette optique, des gestions précises devront être menées. Pour cette raison, des plans de gestions seront rédigés et des fiches de gestion (checklists) seront créées. Ces plans et fiches de gestion seront développées en partenariat avec les communes ainsi que les différents partenaires concernés.

Notons que l'aspect conservation de la nature ne sera pas le seul dont nous devrons tenir compte. En effet, il nous semble important que les citoyens puissent profiter des milieux naturels qui nous entourent. L'aspect social et récréatif devra donc également être pris en compte et intégré dans les différents plans de gestion. Bien entendu, certains sites de petite taille ne pourront répondre à cette fonction sociale récréative.

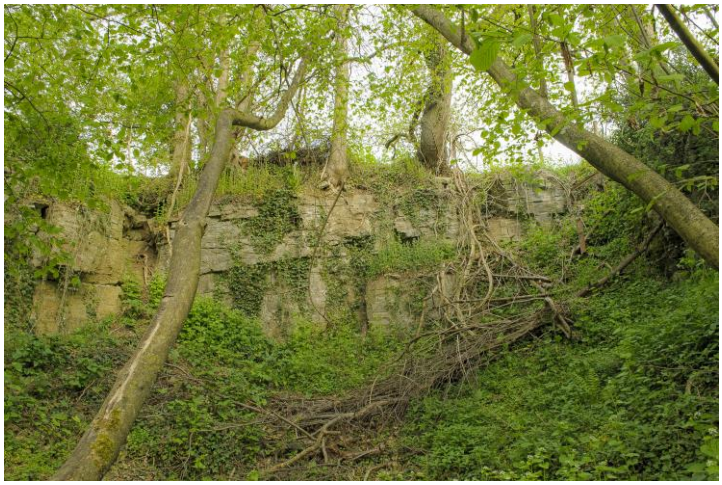

Certains sites font également l'objet de projets dans le cadre du développement rural. Certaines fiches projets des CLDR (Commissions Locales de Développement Rural) concernent des sites naturels précis et le Parc naturel souhaite accompagner la réalisation de ces fiches dans le respect de la conservation de la nature.

En plus de la réflexion et de la partie administrative, il y également le temps de l'action. Chaque site concerné fera donc l'objet de gestions précises. Le Parc naturel va consacrer plus de temps à cette action que par le passé. Des collaborations avec les communes et les partenaires seront poursuivies et développées.

N'oublions pas le Groupe Action Nature (GAN) que nous avons créé il y a maintenant quelques années. Ce groupe sera d'une grande aide pour la gestion des différents sites. Nous souhaitons également réunir les différents membres du GAN (associations et particuliers) pour faire le point sur le fonctionnement du groupe et sur les améliorations possibles. Une réunion sera donc prévue dans le courant de l'année 2023.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2 - 3	4 – 5 – 8 – 10
Contribution(s) secondaire(s)	7	15

LIGNEUX CHAMPËTRES, DÉVELOPPER LE MAILLAGE VERT

Le projet « ligneux champêtres » s'inscrit dans le contexte général du territoire où transparaît un déficit important du maillage écologique sur les plateaux agricoles et dans certaines vallées (vallée de la Fosseroulle, vallée de la Mehaigne). Il apportera une réponse à la problématique de disparition du maillage écologique sur le territoire du Parc naturel occupé à 80% par des terres agricoles remembrées (grandes parcelles, chemins bétonnés).

Le PNBM compte améliorer les réseaux arbustif et arboré et la sensibilité envers ceux-ci au travers :

- De rencontres auprès des acteurs du territoire (agriculteurs, propriétaires, communes ...), comme c'est déjà en partie le cas, leur sensibilisation, l'accompagnement de leur projet ;
- D'actions de plantations de haies indigènes diversifiées, de perches de saules (pour en faire des arbres têtards), de vergers haute-tige, d'entretiens de saules têtards et d'entretiens d'arbres fruitiers;
- De l'amplification des commandes groupées de plants de haies, d'arbres fruitiers ;
- De nouveaux cours-formations pour compléter l'offre et couvrir les différentes thématiques de techniques d'accompagnement des arbres, de création d'entretien de haie, d'alignement d'arbres têtards, de vergers ...

Le projet des Ligneux champêtres s'inscrit donc également dans les objectifs wallons en matière de plantations d'arbres indigènes.

Les chemins creux bien présents sur le territoire (58 détaillés au travers de fiches individuelles), seront eux aussi un point d'entrée essentiel dans la restauration du maillage écologique. Plusieurs actions sont proposées dans chaque fiche. Elles interviennent autant sur le chemin creux en lui-même que sur les milieux limitrophes. Aujourd'hui les chemins creux tiennent une place importante dans le maillage écologique, par endroits, ils sont les derniers éléments arborescents-arbustifs reliant les villages aux plateaux agricoles.

Ce projet permettra d'avoir des effets positifs sur plusieurs groupes. On pense aux chiroptères avec les haies, bosquets, chemins creux comme axes de chasse, les animaux cavernicoles affectionnant les cavités dans les arbres dont les saules têtards et les vieux fruitiers (Chevêche d'Athéna, chiroptères, nombreux insectes ...). Les haies, bosquets sont aussi des axes de circulation pour la grande faune mais aussi la petite faune tout particulièrement certains batraciens dont le triton crêté. Ce maillage permettra de faire revenir une faune indispensable dans les chaînes alimentaires notamment celles de plusieurs rapaces faisant l'objet de programmes de sauvegarde sur le territoire (les trois espèces de busards ...). Tous ces groupes faunistiques sont et continueront d'être suivis que ce soit par l'équipe du Parc naturel ou par des bénévoles.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7	15
Contribution(s) secondaire(s)	2 – 4 – 7 – 12 – 13	4 – 5 – 9 – 10 -17- 28 à 30 – 71 – 78

AXE 1

JARDIN DES INSECTES DE FALLAIS

L'école communale de Fallais dispose d'un espace surnommé « le jardin des insectes » où l'on retrouve une grande prairie, des arbres fruitiers, un compost et des bacs potagers. Cet espace n'était plus entretenu ni exploité depuis plusieurs années. L'école a fait appel au Parc naturel et à la commune de Braives pour envisager la remise en état du lieu mais aussi dans le cadre d'un accompagnement dans l'entretien et l'exploitation de celui-ci. En effet, l'école souhaitait une aide technique pour pouvoir réparer les bacs potagers et les remplir, pour la taille de certains arbres, la fauche des hautes herbes etc. mais elle souhaitait également être accompagnée dans la mise en place d'activités en lien avec ce lieu et ce, tout au long de l'année.

En collaboration avec la commune de Braives, il est prévu, dans un premier temps, que les bacs potagers soient réparés et sécurisés pour y accueillir les enfants en toute sécurité. Ensuite, il a été proposé de collaborer avec la section maternelle de l'école afin d'imaginer des activités au fil de l'année en lien avec le jardin. Le but étant de définir des thèmes propices en fonction des saisons et ce que l'on peut y observer. L'idée étant que le parc accompagne les institutrices dans l'élaboration des activités cette année mais que la section maternelle fasse le relais les années qui suivront aux autres sections de l'école.

La première activité aura lieu dans le courant du mois de novembre en 2022 et portera sur la préparation du sol pour le potager. Les élèves découvriront l'importance de certaines petites bêtes, notamment celle du ver de terre. Ils prépareront également les bacs potagers pour le printemps 2023.

D'autres activités sont prévues pour 2023, celles-ci mêleront la mise en place du potager et les hôtes du jardin des insectes qui jouent un rôle assez important. Plusieurs thèmes seront alors abordés ; la germination, la création de semis et leur plantation, la croissance des plantes, les insectes avec la remise en état d'un hôtel à insectes, l'impact des insectes pollinisateurs… Il est prévu d'organiser une seconde activité au printemps, moment où la nature s'éveille puis une autre aux prémices de l'été puisqu'à partir de cette année, les élèves auront la chance de débuter l'été à l'école.

En bref, un chouette programme et une belle collaboration entre le Parc naturel, la commune de Braives et l'école communale de Fallais au profit de la sensibilisation des enfants à l'environnement.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14- 15- 16 – 31	32 à 35 – 37 à 40
Contribution(s) secondaire(s)		

ADOPTION DE LA CHARTE PAYSAGERE

Après plus de 5 ans de travail, le Parc naturel a déposé sa charte paysagère à la Région wallonne mi-décembre 2021. La rédaction du Rapport d'Incidences Environnemental (RIE) constitue la prochaine grande étape administrative.

En effet, l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 mai 2017 fixe le contenu et les modalités d'élaboration de la charte paysagère des parcs naturels ; et l'article 9 du décret relatif aux Parcs naturels stipule que « dans le cadre de son élaboration, la charte paysagère est soumise aux dispositions du Livre Ier du Code de l'Environnement relatives aux modalités de participation du public en matière d'environnement, ainsi qu'au système d'évaluation des incidences sur l'environnement organisé par le chapitre 2 de la partie V du Livre Ier du Code de l'Environnement ». Le Parc naturel doit donc étudier et évaluer les impacts et incidences que la charte paysagère aurait sur l'environnement, avant son adoption par le pouvoir organisateur du Parc naturel.

Le 15/12/2021, le Parc naturel a transmis un courrier à la Ministre Tellier relatif à la demande du contenu du RIE. En effet, c'est le gouvernement wallon qui se charge d'en déterminer les éléments à étudier. En 2022, le Gouvernement a consulté le Pôle environnement, les Communes du Parc naturel et toute autre personne ou instance qu'il a jugée utile de consulter pour arrêter le contenu du RIE. Ce contenu devrait être officiellement notifié au Parc naturel dans le courant du mois de novembre 2022.

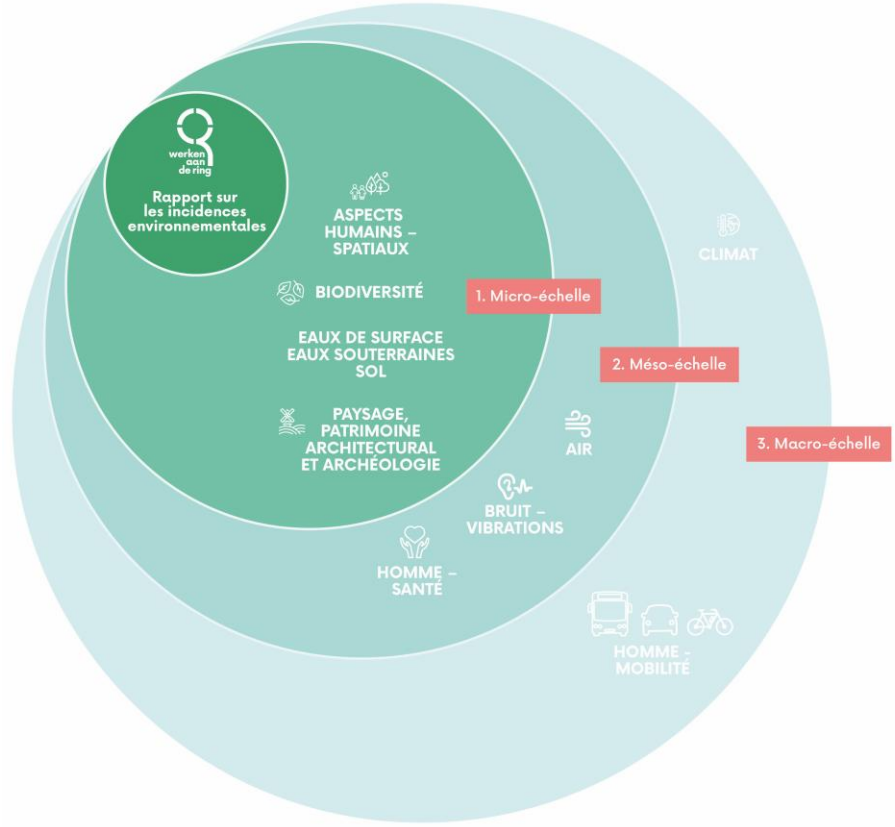

La balle sera donc à nouveau dans le camp du Parc naturel pour passer à la phase de rédaction du RIE selon la table des matières fixée par le Gouvernement. Ce travail est prévu pour 2023.

Ensuite, la charte et le RIE feront l'objet d'une enquête publique organisée par les Communes du territoire. La charte pourra alors être définitivement adoptée par le Pouvoir organisateur du Parc naturel et publiée au Moniteur Belge.

Le chemin a été long, les délais administratifs l'ont bien rallongé, mais 2023 devrait donc être l'année de l'adoption de la Charte paysagère, et du début de sa mise en œuvre !

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14	32 à 35
Contribution(s) secondaire(s)		

RÉDUCTION DES INSECTICIDES – MISE EN PLACE D'UN GAA

Depuis plusieurs années, le pôle agriculture du Parc naturel travaille à la diffusion de l'agroécologie auprès des agriculteurs du territoire. L'agroécologie est un ensemble de pratiques agronomiques fondées sur la connaissance de l'écologie et l'observation des processus naturels. Un exemple d'agroécologie est la collaboration avec la faune du sol (les vers de terre entre autres) pour réduire, voire remplacer, le travail du sol par le machinisme en grande culture.

Pour l'année 2023, un travail important d'agroécologie sera fait sur la problématique de la lutte contre les ravageurs de culture tels que les pucerons. Les pucerons sont responsables d'importantes pertes de rendement en grande culture et le moyen le plus efficace pour s'en défaire est le recours aux insecticides. La pratique de l'agroécologie permet de trouver des solutions de lutte alternatives qui permettent d'éviter le recours aux produits phytos.

Pour y arriver, l'agriculteur peut actionner plusieurs leviers : la rotation culturale, l'emploi de cultures pièges qui attireront les ravageurs ailleurs que sur la culture à protéger ou encore, la lutte naturelle avec les auxiliaires de culture.

À l'image de la coccinelle qui se nourrit de pucerons, les auxiliaires de cultures sont des prédateurs naturels et donc, de grands alliés de l'agriculteur. Tout l'enjeu consiste à attirer et maintenir les auxiliaires de culture sur la parcelle que l'on souhaite protéger, ce qui peut être accompli par l'installation de maillage écologique comme les bandes fleuries. À l'échelle du Parc naturel, plusieurs agriculteurs pionniers ont déjà démarré une réflexion sur les auxiliaires de culture et ont installé ce type de maillage écologique.

L'appel à projet GAA, une opportunité de travailler le sujet en profondeur !

Dans le courant de l'été 2022, la Ministre Tellier lançait son appel à projet ''GAA'' : le Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie. L'objectif est de fédérer un groupe d'au moins 20 agriculteurs qui sont accompagnés par une structure de coordination pour travailler sur la recherche participative en agroécologie. Près de 24 agriculteurs du Parc naturel ont montré leur intérêt pour former un GAA et répondre à l'appel à projet en vue de travailler sur la réduction des insecticides grâce à la lutte naturelle avec les auxiliaires. La candidature de ce GAA est aussi appuyée par Greenotec et Natagriwal, deux asbl compétentes dans l'agriculture de conservation des sols et l'installation de maillage écologique pour la biodiversité et avec lesquelles le Parc naturel a de maintes fois collaboré.

Au niveau de la Wallonie, de nombreuses structures ont répondu à l'appel à projet sur des thématiques d'agroécologie très diverses, mais seuls 14 projets seront retenus. La sélection des projets aura lieu en fin d'année. Si le projet est retenu, cela sera une véritable opportunité de travailler en profondeur sur ce projet passionnant d'agroécologie avec les agriculteurs du territoire et de faire avancer la réflexion globale sur la réduction des produits phytosanitaires en grandes cultures.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22	52 – 54
Contribution(s) secondaire(s)	Innovation et expérimentation	

PROJET D'ALIMENTATION DURABLE DANS LES ÉCOLES

Le 1er avril 2022 a débuté le projet « Alimentation durable dans les écoles » pour valoriser la production locale de terroir auprès de nos petits consommateurs.

Le contexte actuel (sociétal, climatique et économique) met d'avantage cette thématique en avant. Manger sainement et durablement doit devenir un réflexe pour chacun d'entre nous. Ce projet s'attache à la sensibilisation des enfants, leur faire comprendre la saisonnalité des productions, les circuits courts…

Il existe déjà la collation fruit dans la plupart des écoles via le subside de la région wallonne. Nous allons essayer de travailler sur l'achat des produits du territoire plutôt que l'achat centralisé wallon.

Mais le plus gros du travail ne se trouve pas là, nous aimerions que chaque enfant puisse profiter d'une petite soupe à la récréation. Une soupe est pleine de sens, elle permettra de réchauffer les enfants en hiver. Elle peut avoir des multitudes de gouts, d'aspects et de couleurs. Elle peut être faite avec les enfants. L'effet de groupe incite les enfants plus récalcitrants à gouter et à découvrir de nouveaux goûts.

Nous avons la chance de bénéficier de l'expérience de la commune de Braives qui réalise déjà cette soupe collation depuis 4 années maintenant. Les retours se ressemblent, le début fait peur, les enfants hésitent. Mais au fur et à mesure des semaines, ils s'habituent et apprécient les bonnes soupes.

Ces préparations seront le fil conducteur pour également aller à la rencontre des producteurs. Apprendre à les connaitre et donner l'envie de revenir avec les parents plus tard est un but que nous espérons atteindre.

Mais tout cela demande beaucoup de rencontres et d'échanges pour rendre le projet pérenne. Ce projet doit pouvoir durer dans le temps et pourtant il se termine en fin d'année 2023. Il faut donc que les écoles, les communes, les ADL prennent part à la discussion pour être le relais dans le temps. L'année 2023 sera l'année de mise en place concrète du projet.

2022 a permis à la chargée de mission de rencontrer individuellement chaque directeur d'établissement scolaires des 4 communes (16 écoles, réparties sur 18 sites comptant environ 2800 élèves. Le premier constat est la grande diversité de fonctionnement et d'infrastructure entre les écoles. Cela nécessite des adaptations et complexifie la mise en place.

En parallèle, la chargée de mission a commencé à rencontrer les producteurs et entendre les difficultés qu'ils rencontrent pour répondre à ce genre de demande.

Au programme pour ce début d'année : réunir les directeurs d'écoles pour permettre le partage d'expériences. Des rencontres avec certaines communes pour analyser les possibilités de mise en place sont également prévues.

Sur base d'expérience sur le potage collation dans d'autres communes, et notamment la commune de Braives, nous avons également rencontré les CPAS pour analyser les possibilités d'engagement, permettre une réinsertion sociale pourrait être la cerise sur le gâteau de ce projet.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22 + Innovation	54
Contribution(s) secondaire(s)	7- 22	17 -52

UN RUCHER COLLECTIF

Depuis novembre 2021, un collectif d'apiculteurs expérimentés mais aussi novices s'est formé au sein du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne. L'espace dédié au rucher collectif et pédagogique prend place sur un terrain appartenant à la Commune de Burdinne et géré par le Parc naturel grâce à une convention établie entre les deux parties. Il se situe sur le site de la Ferme de la Grosse Tour et s'intègre dans un verger conservatoire, en bordure du petit bois.

Le projet s'est créé autour des valeurs du partage, de l'échange et du respect de l'environnement. Il a été initié début 2022 avec quatre apiculteurs et quatre ruches. Une cinquième personne a rejoint l'équipe, et il s'agit d'une apicultrice, la première du collectif.

Dans les projets énoncés par les initiateurs du rucher collectif, l'aspect didactique était omniprésent. Maintenant que les abeilles, comme les apiculteurs, commencent à prendre leurs marques, les membres du rucher et le Parc Naturel souhaitent se pencher sur cet aspect didactique, et dans un premier temps sur la création d'un module à destination des enfants.

L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes aux insectes pollinisateurs et à leur importance. Les thèmes abordés seront : la pollinisation, l'organisation d'une colonie mais aussi les menaces éventuelles qui pèsent sur les abeilles. Il est également important pour le Parc Naturel de faire découvrir la présence des abeilles sauvages, moins connues du grand public ainsi que le savoir-faire des apiculteurs.

Le projet est en cours de création et pourra intégrer des collaborations avec d'autres structures du Parc Naturel. Chaque apiculteur participera en fonction de ses disponibilités, certainement avec un système de rotation.

La première étape, sera de contacter les écoles afin de sonder leur participation éventuelle et les possibilités en termes d'accessibilité. Ensuite nous pourrons établir des modules d'activités adéquats et sur mesure. On peut imaginer qu'ils puissent être proposés aux écoles dans les horaires scolaires ou en activités extrascolaire.

Avec les apiculteurs du collectif, l'équipe du Parc naturel aimerait également se pencher sur la création d'un outil pédagogique complémentaire aux animations qui pourrait également être utilisés en dehors de celles-ci. Cet outil pourrait prendre la forme d'un dossier pédagogique contenant, à la fois des fiches informatives à destination de l'enseignant avec des informations pertinentes déjà récoltées et ciblées, et également des idées d'activités en lien avec le programme d'enseignement fondamental.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31-32	72-73-77
Contribution(s) secondaire(s)	27-20	66-49

UNE EXPO LOUP

Du 4 février au 26 février, se tiendra une exposition nommée « Chaperon rouge » soutenue par le centre culturel de Braives-Burdinne. Il a pour sujet le loup et sa place dans les contes. Emblème de nos histoires d'enfance, le loup est omniprésent dans les contes mais a-t-il pour autant bonne réputation ?

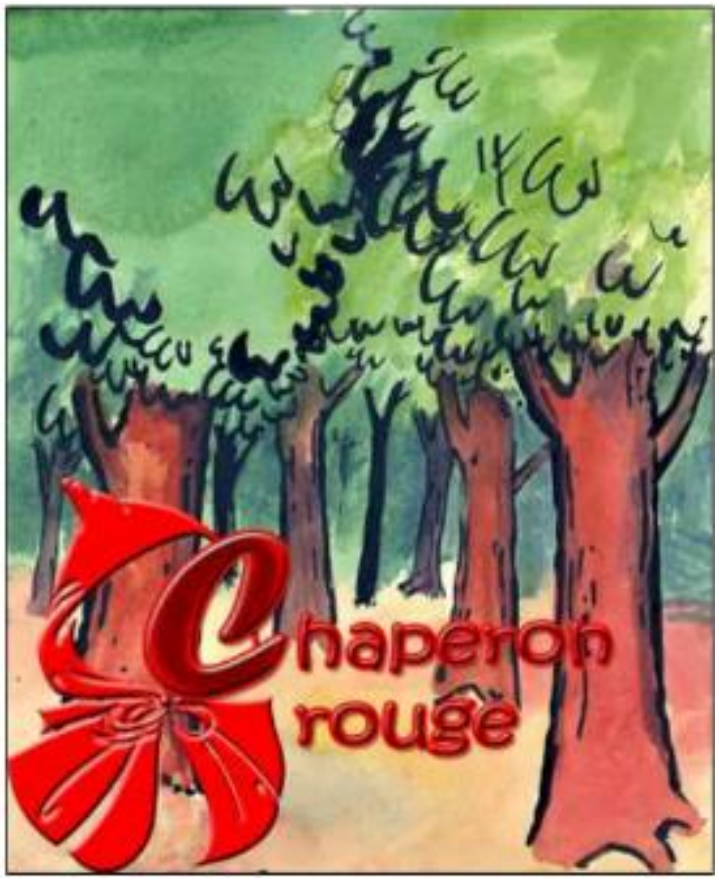

Une partie de l'exposition sera réservée à des grands panneaux sur bâche qui reprennent les caractéristiques biologiques du loup, son mode de vie, son alimentation, etc. Une autre partie de l'exposition concernera plus le conte et sera composée d'un livre-tapis, de cubes représentant les personnages du conte mais aussi, et surtout d'une collection de livres de conte ayant le loup dans ses personnages principaux !

Pour accompagner cette exposition, le parc voudrait mettre le loup à l'honneur et sensibiliser sur l'importance de son retour dans nos régions. En effet, depuis 2016, nous observons le retour de ce fauve en région Wallonne grâce à différentes traces récoltées sur le terrain.

Le parc aimerait apporter des informations supplémentaires tout public grâce à des conférences, des expositions ponctuelles, des ateliers-débat, des projections autour du loup et son retour, pourquoi pas aussi discuter et comprendre l'impact qu'il pourrait avoir sur nos régions. Le programme est en pleine construction. Le Parc Naturel souhaite collaborer avec différents partenaires ainsi qu'avec des spécialistes du sujet. Les contacts ont déjà étaient pris avec la cellule loup de Natagora et le DEMNA.

Il est question également de sensibiliser les plus jeunes. Des activités seront imaginées par le parc en collaboration avec le centre culturel à destination du jeune public lors du stage organisé par le Parc Naturel du 20 au 24 février 2023 dans la salle dans laquelle se déroule l'exposition. Durant cette semaine de stage dédiée aux loups mais aussi plus largement aux mammifères, les journées seront séparées entre animations ludiques sur le loup et les mammifères et éveil artistique et musical basé sur le conte des frères Grimm.

Pendant le mois de février, le centre culturel de Braives-Burdinne fera vivre l'exposition « Chaperon Rouge » en invitant les écoles de Braives et Burdinne pour des animations et des contes sur le loup.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	19 – 30 – 31 – 32	48 – 69 – 73 - 75 – 78
Contribution(s) secondaire(s)	19	45- 46

2023

LE PROGRAMME D'ACTIONS COMPLET :

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES ACTIONS 2023

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

	Actions récurrentes	Actions 2023
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblées générales - Conseils d'administration	
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel	
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme - Travail en GT thématiques	- soutien pour la mise en place de la prochaine programmation GAL
Le PNBM, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Préparation du dossier d'agrandissement
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important avec le GAL - Actions conjointes avec la fiche « up citoyen » et la fiche « valorisation du saule » - Porteur du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	- Mise en place du projet collation soupe dans les écoles (porteur) - Soutien pour la mise en place de la prochaine programmation GAL
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Coordination et amélioration continue	
Règlement de travail		- Adaptation du règlement de travail
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Formation en équipe
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	
Gestion du dossier BET	- Réalisation d'analyses de risque - Rédaction du Plan d'actions annuel - Rédaction du Plan d'actions à 5 ans - Traitement des remarques de Cohézio - Formations : recyclage BET et secourisme	
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Entretien et désherbage de la cour et abords - Entretien et gestion des pelouses et prairies fleuries, du jardin naturel et du verger conservatoire	- Faire vivre le nouveau four à pain - Soutien au projet de rénovation du reste des bâtiments

	Actions récurrentes	Actions 2023
	- Entretien des bâtiments …	

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

	Actions récurrentes	Actions 2023
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	Vulgarisation de la SEP : - Proposer aux communes des cartes simplifiées documentées de la SEP sur leur territoire - Terminer le programme liaisons écologiques fait sur Burdinne et proposer la démarche aux 3 autres communes. Entamer la démarche dans une des communes.
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Vulgarisation des informations et des données concernant la SEP	
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Encourager la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants sur base de l'étude de la SEP. - Proposition de nouveaux sites SGIB sur base de l'étude de la SEP (définir les sites prioritaires pour l'introduction des dossiers)	- Poursuivre le projet de SGIB pour le site de la Motte à Ville-en Hesbaye, en attente, données transmises au DEMNA -Dossier pour un RNA sur Hannêche, travaux réalisés cadre du PwDR pour le rachat. - Dossier pour créer une RND au bois de Ferrières
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PWDR…) - Transférer les recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Projet du Bois de Ferrières à Héron : Accompagnement de la CLDR, création du plan d'aménagement, inventaires…	- Dossier pour creusement d'une mare sur le site des Fesses Madames passe par les projets via AIDE pour la station de Braives…) introduit via le DNF à suivre - Analyse de la situation concernant les sites que nous avons en gestion et mise en place de mesures pour améliorer le suivi et la gestion. Créer une procédure et des fiches de gestion pour chacun des sites - Mise à jour du plan de gestion nature du site du Château de Moha
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		- Finalisation du projet de liaison écologique sur la commune de Burdinne - Présentation du projet aux 3 autres communes - Début de la démarche dans une 2e commune

Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Proposition de suivi via le Groupe Action Nature (GAN) : suivi castor… - Continuer les actions dans le BNIP - Suivi ornithologique (busards)	
Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Diverses actions avec le GAN - Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Mettre en place les recommandations sur le Triton crêté identifié dans le TFE fait en 2019 - Mise en place d'aménagements agricoles en faveur des busards. - Life BNIP sur le site Natura 2000 BE33011avec le CRMA et appui à faune et Biotope pour les sites BE33008 et BE33009 - Castor en partenariat avec le CRMA - Suivi ornithologique (busard)	
Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Groupe Action Nature (GAN) - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be	-Finalisation d'une synthèse des résultats de suivis ornitho des oiseaux des plaines - Placement de pièges photos. - Réflexion globale concernant les inventaires biologiques du PNBM
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrages batraciens - Création de mares pour le Triton crêté grâce à des dossiers PWDR - Actions via le Groupe Action Nature (GAN) - Actions de la fiche GAL « agriculture et biodiversité » en faveur de la faune des plaines - Aménagements combles et clochers - Action cincle plongeur (fabrication de nichoirs, placement de nichoirs et suivis)	- Dynamiser le réseau de bénévoles naturalistes autour du suivi des busards et appuyer le DNF dans ses actions de recensements et de suivis. - Suivi d'un aménagement expérimental agroenvironnemental en faveur des busards et coordination de la gestion de l'aménagement avec l'agriculteur. - Aménagement de la lampisterie de Burdinne en collaboration avec la commune (chauves-souris et effraie des clochers) - Groupe Action Nature : Remise en ordre du site Internet qui a été piraté Faire le point sur le projet pour améliorer les choses
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Lutte annuelle contre les solidages glabre et du Canada avec le CRMAµ - Action Raton laveur en partenariat avec le CRMA : information, sensibilisation…	

Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications, les réseaux… - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes - Sensibilisation via le projet « Les Apis jardins »	- Création d'une animation ou d'un atelier de sensibilisation aux E.E.E.
Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	- Inventaires via le Groupe Action Nature (GAN)	
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau ou autres activités - Groupe Action Nature (GAN) - Actions concertées avec le CRMA et GISER pour lutter contre les problèmes d'érosion	-Sensibilisation sur les CVP, les couverts végétalisés permanents-
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites… - Gestion de sites sur terrain communaux (Tiersa, La Motte, Mares de Hannêche…) - Conseils aux communes et accompagnement de projets pour des aménagements de sites communaux	- Réaménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye en partenariat avec la CLDR de Braives. - Aménagement et atelier dans le jardin des insectes à Fallais
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Amélioration de la bibliothèque « Les Apis jardins » - Organisation d'ateliers pour les membres du réseau - Mise à jour du site Internet « Les Apis jardins » - Gestion du groupe Facebook « Les apis jardins » - Aménagement et gestion du jardin naturel de la Ferme de la Grosse Tour qui servira de vitrine au projet	- Dynamiser le réseau et faciliter les échanges entre les membres.
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratiquer une gestion différenciée dans nos actions - Sensibilisation via le projet « Les Apis jardins » - Actions de sensibilisation au niveau des citoyens dans le cadre de Générations Terre	- Organiser un atelier sur le désherbage alternatif pour les services communaux et les citoyens (partenariat avec Adalia).
LIGNEUX CHAMPETRE : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS		
Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres		
Préserver et valoriser le patrimoine fruitier		
Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - En collaboration avec l'antenne locale Diversifruits, poursuivre la détermination des variétés entamée en 2014, pour les vergers les plus importants du territoire.	

Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de taille d'arbres fruitiers - Appui à l'antenne locale Diversifruits - Suivi du nouveau verger communal de Burdinne	- Démarchage des agriculteurs pour la plantation de nouveaux vergers en terre agricole.
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Organisation de la Fête des pommes - Organisation du « Cycle du verger », une série de formations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés…)	- Mise en valeur du verger conservatoire de Burdinne (par le biais d'un panneau d'accueil informatif et la création d'un sentier en lien avec le jardin naturel)
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série de formations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés…) - Fête des pommes - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention des subventions verger du SPW	- Finalisation de la partie arbres fruitiers sur notre site Internet - ajouter une journée consacrée aux petits fruits dans le cycle du fruitier
Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards		
Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers ou pour les communes - Plantation et commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes - Continuer la collaboration avec le projet GAL Valorisation du saule - Plantation et restauration via le Groupe Action Nature (GAN) - Projet de plantations de haies avec les communes (50km Braives, Burdinne…)	- Finalisation partie arbres champêtres sur notre site Internet - Organisation d'une journée de formation pour l'équipe communale sur la conduite des arbres d'alignements et arbres de villes et villages sur la commune de Braives - Réalisation d'un inventaire des arbres communaux et élaboration des recommandations, sur un autre village du Parc naturel - Créer un cycle de formation sur les arbres taillés têtards
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Organisation de la Fête des pommes - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW - Participation à des activités lors de la semaine de l'arbre	
BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE		
Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages		
Réaliser le suivi des oiseaux des champs		
Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer » - Suivis busards	
Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs	- Suivis ornithologiques d'aménagements par le groupe d'observateurs « Proyer » - Suivis des plots à Alouettes et autres aménagements par le projet Agriculture & Biodiversité	- Suivi des busards

Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Démarchage des agriculteurs pour favoriser l'installation de mesures favorables à la biodiversité - Installer des haies et buissons dans les plaines agricoles par des partenariats agriculteurs-chasseurs-communes - Installer des plots à Alouettes et multiplier les tas de fumier dans la plaine agricole -Sensibiliser les acteurs publics (communes) à la plantation de ligneux cohérente avec les exigences écologiques de la petite faune des plaines agricoles. -Développer de nouvelles mesures favorables aux oiseaux des plaines agricoles via le catalogue de mesures pour la biodiversité.	-Sensibiliser les acteurs publics (communes) à la plantation de ligneux cohérente avec les exigences écologiques de la petite faune des plaines agricoles. - Finaliser et diffuser le catalogue des mesures agroenvironnementales et autres mesures -Développer de nouvelles mesures favorables aux oiseaux des plaines agricoles via le catalogue de mesures pour la biodiversité.
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	-Suivi technique des mesures et conseils de gestion aux agriculteurs -Agrainage des mesures en cas de déficit nutritif en hiver -Placer des panneaux d'informations sur les MAE pour le grand public	-Mise en place d'une « table ronde » entre acteurs de terrains (communes, agriculteurs, etc.) pour mettre en place des solutions concrètes de lutte contre l'érosion des sols. -Continuité des tables rondes, avec des rencontres individuelles pour la mise en place de MAE pour réduire l'érosion.
DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX		
Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications		
Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion		
Analyser et classifier les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		-rencontre des communes et propriétaires avec les fiches de recommandations pour la gestion des chemins
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif	- Continuer la collaboration avec la Région wallonne pour l'identification de nouveaux bords de routes intéressants	
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics		- Restauration et entretien du talus devenu SGIB à Hosdent.
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		

	Actions récurrentes	Actions 2023
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes		- Rédiger le rapport sur les incidences environnementales
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		- Approbation et signature de la charte paysagère par le PO - Mise en place d'une communication sur la charte et les paysages : o Rédaction d'une fiche de synthèse par entités paysagères o Rédaction du résumé non technique
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		- Usage des canaux de communication existants : informer de l'évolution du projet - Animation ponctuelle sur la lecture des paysages - Présentation du programme d'actions aux CCATM et CLDR - Organisation d'une journée de sensibilisation aux paysages pour les élus
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		- Dans le cadre de la diffusion de la charte paysagère - Ajout couches « paysage » sur la carte du site web
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Avis d'urbanismes régulièrement remis par l'équipe - Poursuivre la rédaction d'avis pointus et spécifiques - Travailler sur certains projets en amont afin d'anticiper leur insertion dans le paysage, selon les opportunités et les demandes des communes	- Conseils pour l'insertion paysagère station d'épuration de Latinne (projet AIDE) - Participation au suivi et à la mise en place Schéma de Développement Communal de la Commune de Burdinne réunion avec les CATU des 4 Communes : réflexion sur les permis et autre
Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Schéma de recommandations de plantation de ligneux champêtres - rédaction fiche explicative sur le bocage intravillageois
Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le		- Mise en valeur d'éléments paysagers en partenariat avec le SPW MI dans le cadre de la réfection du RAVeL

Ravel avec les spécificités paysagères traversées		
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informer, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural		- Animation ponctuelle sur la lecture des paysages
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise d'avis d'urbanisme pointus et spécifique - Actions de sauvegarde des vergers et des haies	- Le Parc naturel porte une attention particulière au maintien du réseau actuel des chemins et sentiers de terre
ENERGIE		
Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives		
Renforcer les actions en matière d'énergie		
Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage	- Remise d'avis dans le cadre de projet éolien	- participation/conseil pour le projet d'installation de panneaux agrivoltaïques.
MOBILITE		
Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement		
Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques		
Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	- Le Parc naturel souhaite le développement de la mobilité douce sans pour autant voir disparaitre nos chemins et sentiers de terre. Nous serons donc attentifs au non bétonnage des chemins.	Participation à la réflexion sur le tracé du nouveau RAVel
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		- Le Parc naturel porte une attention particulière au maintien du réseau actuel des chemins et sentiers de terre - Collaboration avec l'ODR de Héron pour la réflexion sur un tracé possible pour le projet 1.6 du PCDR, sous réserve de l'avancement de la CLDR

	Actions récurrentes	Actions 2023
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	- Mise en place d'actions concrètes avec le GT tourisme de la plateforme Burdinale-Mehaigne	- Coopération avec la nouvelle fiche GAL Tourisme durable - partenariat/échange avec le centre culturel burdinale Mehaigne repris suite au changement d'équipe.
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuivre les activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands évènements…). - Diffusion de l'agenda du Parc naturel	Remettre en place un véritable agenda des activités du Parc naturel-
~~Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique~~	*Suite à la réflexion quant à l'avenir du Jardin des Plantes de Pitet menée en 2018, il est décidé de développer un nouveau projet à la Ferme de la Grosse Tour et de déménager une partie du Jardin des plantes de Pitet. Ceci ne nous empêchera pas de mener à bien d'autres projets dans ce remarquable hameau qui présente de nombreux intérêts*	
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme - Soutien à la commune de Héron pour l'aménagement du Bois de Ferrières et du site du Moulin de Ferrières	- Mise en œuvre des aménagements d'accessibilité et réalisation des modules didactiques pour le sentier « Natur'Accessible » (sous réserve de l'avancement des travaux de rénovation du RaVel). Report en 2023 car retard avec travaux RaVel. - Finalisation de la Coordination du projet « Cheval de trait, un service durable et innovant » pour l'entretien de promenades balisées sur les 4 communes du Parc naturel.
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culture		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives du Parc naturel - Tenue de stands ou animations lors de diverses activités du territoire	
Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha) - Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour - Collaboration avec la commune de Braives pour l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye	- Château de Moha : mise à jour du plan de gestion nature du site en partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha

Contribuer au développement de la vie culturelle et associative		
Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	- Accueillir des expositions ou autres activités culturelles à la Ferme de la Grosse Tour (en fonction des opportunités) - soutien au potager partagé - Wallonie destination qualité suivi du plan d'actions.	- Faire vivre le four à Pain et réfléchir au fonctionnement du projet - Mise en place du label « Bienvenue Vélos » - Vente de produits locaux pour les visiteurs
AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX		
Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement		
Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement		
Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	-Réalisation d'une réunion annuelle des agriculteurs favorables aux projets du Parc -Réalisation d'ateliers thématiques et de conférences - Communication sur les actions des agriculteurs favorables à la biodiversité : · pose de panneaux explicatifs · site web et réseaux sociaux balades en champs	
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles	-Démarchage et sensibilisation des agriculteurs (rencontre en ferme, promotions de nouvelles mesures…) -Rédaction des démarches administratives pour les engagements agroenvironnementaux chez les agriculteurs demandeurs	- Réalisation de conférences et d'ateliers sur le catalogue
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	- Achat mutualisé de semences agroenvironnementales en vue d'obtenir des prix intéressants - Mise en place d'essais avec l'ASBL Greenotec visant la réduction des phytos. - Octroi de subsides pour la mise en place de mesures favorables à la biodiversité - Sensibilisation des agriculteurs par des conférences et visites de terrain sur des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité - Organisation tour de plaine pour la locale Greenotec - Animation d'un groupe d'agriculteurs favorables à la biodiversité en vue de favoriser l'échange de bonnes pratiques et la mise en place d'actions concertées	Dossier de participation introduit en 2022 pour pouvoir développer en 2023 un groupe d'agriculteurs motivés par les techniques d'agro écologie. En attente de savoir si notre projet est repris par l'appel à projet.
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	- Sensibilisation des agriculteurs pour la plantation haies et buissons dans les plaines agricoles, en cohérence avec les exigences écologiques des espèces - Entretiens de vergers pâturés - Plantations de vergers pâturés	

Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales		
Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits		
Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne - Faire la promotion des autres marchés locaux + tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - Organisation de manifestations comme la fête des pommes…	- Dynamisation du marché du terroir par la mise à l'honneur de thématiques et d'animations autour de ce thème en incluant des intervenants extérieurs et les exposants.
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		- Réflexion sur la valorisation des producteurs locaux - Vente de produits à l'accueil du Parc naturel - Mettre en avant les producteurs via les projets d'alimentation durable dans les écoles. - permettre aux écoles d'aller visiter les producteurs proches des établissements pour créer le lien entre consommateurs et producteurs.
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	- Organisation d'événements de glanage permettant de susciter la rencontre entre agriculteurs et citoyens autour de la production agricole légumière locale - Appuyer les candidatures pour « fermes ouvertes »	- Organisation d'une conférence dans le cadre du projet Glanage : favoriser les liens entre citoyens et agriculteurs pour promouvoir une agriculture durable, locale et de saison. - Organisation de visites d'exploitations agricoles dans le cadre du projet de Glanage pour mieux faire reconnaitre l'agriculture du Parc naturel.
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel - Soutien et collaboration avec l'antenne locale de Diversifruits	- Favoriser l'achat des productions du territoire dans les écoles (fruit et légume) pour les collations.
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Faire la promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils… - Soutien au nouveau verger communal de Burdinne	
SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE		
Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières		
Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement		
Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	- Servir de lien entre le DNF (Natura 2000) et les propriétaires privés (transférer les attentes des uns et les vérifications de terrain des autres)	- suivi des actions entreprises ou initiées dans le cadre du BNIP
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers		- suivi des actions entreprises ou initiées dans le cadre du BNIP

et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	- Promouvoir des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités)	- suivi des actions entreprises ou initiées dans le cadre du BNIP
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		- Gestion de sites forestiers communaux avec l'utilisation du cheval de trait (débardage…) - suivi des actions entreprises ou initiées dans le cadre du BNIP
Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité		
Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	- Sensibilisation des sylviculteurs et agriculteurs pour l'aménagement des lisières forestières - Amélioration des lisières sur les sites communaux qui le permettent	- Amélioration des lisières sur deux sites communaux

	Actions récurrentes	Actions 2023
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki, bulletins communaux…) - Ecrire et diffuser des communiqués de Presse	- Création d'un stand Parc naturel
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures…) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	Distribution systématique du journal du Parc et publications dans nos communes	
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	Journal du Parc Publications à l'accueil …	- Création et pose de modules didactique le long du Ravel entre Fumal et Huccorgne (Natur'accessible) (report en 2023) - Panneaux didactique sur le site de la Ferme de la Grosse Tour + réflexion fil conducteur et charte graphique pour le site
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	-- Gestion et mise à jour de notre site Internet www.pnbm.be - Gestion de la page Facebook du Parc naturel _ Gestion du Groupe Facebook « Les Apis jardins » -Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » - Gestion et mise à jour du yeswiki dédié à nos projets collaboratifs www.pnbm.be (Apis jardins, GAN…)	- Informations détaillées sur les fruitiers et les haies. - MAJ de la partie Paysages du site Internet - Remettre en ordre le site du Groupe Action Nature qui a été piraté.
Publication annuelle et thématiques	- Journal du Parc (2x par an)	- Brochure sur les arbres champêtres - MAJ livret de recettes pommes & Co

Animations/promenades/conférences/formation	- Nombreuses activités proposées à l'agenda - Cycle du fruitier - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins - Activités du Groupe Action Nature (GAN) - Tenue de stands lors de diverses activités - Organisation d'un stage de carnaval, pâques et été, de Parc naturel - Animations dans les écoles	- redynamisation de l'agenda du Parc naturel après 2 ans de COVID - Préparation de nouvelles activités pour mettre à l'agenda les années à venir et pour le stand du Parc. - Animation pour l'extra-scolaire en collaboration avec le Village du Saule. - Animations sur les abeilles avec le rucher comme appui - Ajout d'une semaine de stage aux vacances de détente
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel	- Panneaux et modules didactiques sur le sentier Natur'Accessible
Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités	- Recherche et compilation des activités portées par d'autres acteurs (semaine de l'arbre, semaine sans pesticide…)
Communiquer, diffuser ses connaissances	- Compilation de toutes les activités de l'objectif	
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	- Appui au potager partagé « Pot'coll » - Entretien du jardin de Burdinne Verger conservatoire: mise en place d'un rucher collectif -Aménagement de nouvelles aires du jardin : collection de plantes, abri pour le four à pain, aire de jeux pour enfants, zone sèche….	-Aménagement de nouvelles aires du jardin : collection de plantes, abri pour le four à pain, aire de jeux pour enfants, zone sèche…. - Mise en place de panneaux didactiques menant au jardin et à l'entrée du jardin
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune	- Site du Moulin de Ferrières - Ferme de la Grosse Tour - Verger et mares de la Motte -Mares d'Antheit	- Finalisation du projet Pilote Projet « Natur'Accessible »
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes		- Pas d'organisation prévue pour 2022 (réflexion concernant les différentes manifestations du Parc naturel)
Pain Bière Fromage	- Organisation de Pain Bière Fromage	
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des pommes	
Marché du terroir	- Organisation du marché du terroir de Burdinne et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande	- Dynamiser le marché du terroir - Evénement de reprise du marché au mois d'avril
INNOVATION ET EXPERIMENTATION		
Natur'Accessible		- Quand les travaux du RaVel seront terminés, finalisation du projet Pilote « Natur'Accessible » ayant pour objectif la création d'un circuit de découverte nature accessible aux personnes à mobilité réduite.
Cheval de Trait		Finalisation du projet cheval de trait

2023

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

I	Ventes et prestations	906.616,94 €
A.	**Chiffres d'affaires**	**33.550,00 €**
	Travaux (taille-plantations)	5.800,00 €
	Produits et dépliants	10.050,00 €
	Manifestations (PBF, marché,...)	17.700,00 €
	Variation d'encours	0,00 €
B.	**Autres produits d'exploitation**	**873.066,94 €**
	Forem	357.071,94 €
	Cotisations des communes	38.000,00 €
	Cotisations des membres	800,00 €
	SPW - Fonctionnement	169.341,40 €
	SPW – Autre -récurrent	101.708,67 €
	SPW - ponctuels	98.230,00 €
	Fonds européen	89.069,93 €
	Province	12.720,00 €
	Sponsoring	1.125,00 €
	Divers	5.000,00 €

II	Coût des ventes et prestations	903.879,08 €
A.	**Approvisionnement marchandises**	**15.250,00 €**
B.	**Services et biens divers**	**201.279,08 €**
	Loyers et charges locatives	5.100,00 €
	Frais d'entretien et réparation	13.650,00 €
	Fournitures faites à l'entreprise	28.900,00 €
	Rétribution de tiers	17.970,00 €
	Annonces, promotion, documentation	16.800,00 €
	Sous-traitants	16.800,00 €
	Autres frais spécifiques dont Leader +	102.059,08 €
C.	**Rémunérations et charges salariales**	**679.650,00 €**
D.	**Amortissements et réduction de valeurs**	**7.100,00 €**
E.	**Autres charges d'exploitation**	**600,00 €**

III	Résultat d'exploitation	2.737,85 €
IV	Produits financiers	0,00 €
V	Charges financières	100,00 €
XI	Résultat de l'exercice	2.637,85 €

2015-2025

PLAN DE GESTION DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE :

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

	AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	**Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE**				
	1	**Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP**	*Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation*	1	1
			Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
			Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2	**Préserver, restaurer et renforcer la SEP**	*Contribuer à la protection des habitats remarquables*	2	4
			Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
			Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3	**Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000**	*Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*	3	7
			Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4	**Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales**	*Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques*	4	9
			Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5	**Agir contre les espèces exotiques envahissantes**	*Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales*	5	11
			Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6	**Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents**	*Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires*	6	13
			Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7	**Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés**	*Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité*	7	15
			Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
			Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	**Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES**				
	1	**Préserver et valoriser le patrimoine fruitier**	*Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires*	8	18
			Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
			Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
			Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2	**Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards**	*Développer le réseau de haies et d'arbres têtards*	9	22
			Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	**Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES**				
	1	**Réaliser le suivi des oiseaux des champs**	*Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs*	10	24
			Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2	**Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général**	*Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales*	11	26
			Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	**Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.**				
	1	**Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion**	*Analyser et classifier les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel*	12	28
			Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2	**Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact**	*Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics*	13	30
			Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				Objectif opérationel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	**Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES**				
	1	**Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion**	*Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes*	14	32
			Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		33
			Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		34
			Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		35
	2	**Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace**	*Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire*	15	36
			Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		37
			Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		38
	3	**Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural**	*Informer, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural*	16	39
			Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments		40
ENERGIE	**Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES**				
	1	**Renforcer les actions en matière d'énergie**	*Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction*	17	41
			Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		42
MOBILITE	**Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**				
	1	**Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques**	*Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics*	18	43
			Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE				Objectif opérationel n°	Projet n°
1 : TOURISME	**Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL**				
	1	**Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire**	*Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive*	19	45
			Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous		46
			Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		47
			Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire		48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE				
	1	**Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel**	*Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire*	20	49
			Valoriser le patrimoine		50
	2	**Contribuer au développement de la vie culturelle et associative**	*Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour*	21	51
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	**Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT**				
	1	**Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement**	*Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement*	22	52
			Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations		53
			Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		54
			Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES				
	1	**Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits**	*Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations*	23	56
			Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		57
			Mieux faire connaître le travail des agriculteurs		58
	2	**Valoriser les productions typiques du territoire**	*Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel*	24	59
			Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire		60
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	**Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES**				
	1	**Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement**	*Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000*	25	61
			Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		62
			Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables		63
			Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		64
	2	**Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité**	*Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique*	26	65

	AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	**Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS**			
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions		27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures…) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels		29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications		30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL			
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	*Site internet*	31	70
		Publications annuelles et thématiques		71
		Animations/promenades/conférences /formations		72
		Panneaux didactiques		73
		Par le soutien et la participation aux autres initiatives		74
		Communiquer, diffuser ses connaissances		75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	*Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet*	32	76
		Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne		77
		Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	*Fête des Plantes*	33	79
		Pain Bière Fromage		80
		Fête des Pommes et Poires		81
		Marchés du Terroir et de la Nature		82

Parc naturel
BURDINALE
MEHAIGNE

Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be

BRAIVES
COMMUNE DU SAULE

Burdinne

commune de
HÉRON

wanze
Pour vous, avec vous

Avec le soutien de la
Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

LEADER

Province de Liège

Editeur responsable : M. Frédéric Bertrand, Présicdent de la Commission de Gestion, rue Neuve 24 - 4210 Burdinne